



Informations municipales

Bientôt la rentrée scolaire :

Le jeudi 1^{er} septembre, les quelques 370 écoliers attendus à l'école des « Petits Artistes » vont revenir en classe. Avec un total de 128 élèves en maternelle pour 5 classes et de 242 élèves en élémentaire, une 10^{ème} classe élémentaire ouvrira dès la rentrée.

Pour que tout soit prêt le jour J, l'ensemble des membres de l'Equipe Educative s'est mobilisé durant l'été. Petits travaux d'aménagement, installation de la nouvelle classe, grand nettoyage, équipement cantine pour compléter le mobilier existant

Tout est mis en œuvre pour que les apprentissages se réalisent dans les meilleures conditions possibles.

Les horaires d'école restent inchangés :

- 9h-12h et 14h-16h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- 9h-12h le mercredi.

L'ALAE est ouvert de 7h15 à 9h, de 12h à 14h et de 16h15 à 18h45.

Les TAP (un programme d'activités manuelles, culturelles, sportives, artistiques et patrimoniales) ont lieu de 16h15 à 17h15 sauf le vendredi.



Le fonctionnement de la cantine relève de la responsabilité de la mairie, celui de l'ALAE et de l'ALSH relève de la compétence de la C3G, Communauté de Communes des Coteaux du Girou, ce service étant délégué à Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud (LEC).

Les parents n'ayant pas encore renouvelé ou effectué l'inscription cantine de leur enfant sont invités à effectuer les démarches en Mairie dans les plus brefs délais. Sans communication du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué.

- ❖ Les réservations pour le repas du mercredi midi pour les enfants ne fréquentant pas l'ALSH l'après-midi (accueil de 12h à 14h maximum) s'effectuent auprès de la Mairie.
- ❖ Les réservations pour le repas du mercredi-midi pour les enfants fréquentant l'accueil du mercredi après-midi (ALSH)s s'effectuent auprès de LEC.

Les démarches d'inscription ALAE et ALSH s'effectuent via l'extranet LEC à l'adresse suivante :

<https://www.lecgs-gestion.org>

A la rentrée, le tarif unitaire du repas cantine, facturé à la commune, dans le cadre du nouveau marché contractualisé avec le prestataire CRM, est en légère augmentation.

En raison de la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, les repas à la cantine vont donc coûter plus cher à la rentrée. De nombreux prestataires de la Commune (produits et accessoires d'entretien, restauration scolaire...) sont impactés par la crise économique actuelle et répercutent ces hausses sur la commune.

Pour information, l'augmentation des prix est surtout sensible sur les produits alimentaires labellisés.

Or, la loi EGAlim fixe l'objectif d'au moins 50% de produits durables, notamment sous signe d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO), dans les repas servis en restaurants collectifs à partir du 1er janvier 2022.

Une communication précise sera faite en direction des familles.

Modification des horaires de transport scolaire (Rappel) :

Afin d'effectuer un enchaînement des autocars de l'école avec la desserte du lycée de Gagnague, le service retour du soir est **avancé de 10 minutes**.



Ainsi les bus Bonrepos-Gagnague et Saint-Jean l'Herm-Gagnague partiront de l'école à **17h15** les lundis, mardis, jeudis et vendredis (12h10 les mercredis, inchangés).

Les fiches horaires applicables à la rentrée sont à retrouver sur le site internet :

<https://www.gagnague.fr>



Lycée de Gagnague :

Le lycée polyvalent Simone de Beauvoir est situé au 1185 route des Côteaux à Gagnague.

Avec une capacité d'accueil totale de 1747 élèves à terme et un internat de 68 places (+229 personnels), ce nouveau lycée du Nord-Est toulousain ouvrira ses premières classes de seconde et de première au 1^{er} septembre.

PLU modification N°5 :

Pour donner suite à l'enquête publique concernant la modification N°5 du Plan Local d'Urbanisme ayant eu lieu du 17 juin au 18 juillet, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions.

Nous vous informons que le rapport est disponible sur le site de la mairie dans l'onglet urbanisme :

www.gagnague.fr/urbanisme/

De plus, une version papier est tenue à la disposition du public à l'accueil de la mairie

Forum des associations :

Le grand rendez-vous de la rentrée 2022/2023 aura lieu le

SAMEDI 03 SEPTEMBRE de 10h à 13h

sur la place Bellegarde en compagnie des associations.

Pour tous renseignements associatifs, venez à leur rencontre.

Le forum sera annulé en cas de pluie.



Guide des associations :

Le guide des associations 2022-2023 est distribué avec le Graine d'Info de ce mois-ci.

Vous y trouverez la liste des associations de Gagnague avec leurs coordonnées pour tout contact.

Notre commune compte une trentaine d'associations très diversifiées, sportives, musicales ou artistiques, qui œuvrent au quotidien pour animer la vie locale.

Nous vous invitons à venir les retrouver le **3 septembre** à l'occasion du Forum des Associations.

Recensement citoyen :

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire.

A partir de 16 ans, et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, les jeunes de la commune doivent effectuer leur recensement citoyen ou militaire.



Quels sont les avantages : Le recensement est une démarche citoyenne s'inscrivant dans le parcours de citoyenneté, permettant d'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans. De plus, l'attestation de participation à la JDC permet d'accéder aux examens, concours d'état, permis de conduire,...

Vous devez effectuer votre demande de recensement à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité et du livret de famille.

Panneaux pocket, l'information qui vient à vous :



Voilà deux ans que la commune est dotée d'un outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel concernant les actualités, événements, risques et ou alertes.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette avec Android ou Apple. Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application : www.panneaupocket.com
Recherchez la commune de Gragnague pour la mettre en favori en cliquant sur le cœur à côté du nom de la commune.

PanneauPocket vous permet donc de recevoir une alerte à chaque parution de message mais aussi de rester connectés aux informations des communes voisines ou de vos lieux de vacances, aux Intercommunalités.

Vous aussi faites confiance au système le plus utilisé en France, qui ne récolte pas de données personnelles et de plus sans publicités.

De plus, si vous le souhaitez, vous pouvez partager l'information Panneaux Pocket grâce au bouton de partage situé dans l'application. Partage via E-mail, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter, ...

Alors n'hésitez pas, c'est gratuit et illimité.

Déchèteries Garidech et Verfeil :

La déchèterie de Garidech fermée depuis le mois de février pour travaux d'agrandissement a rouvert fin juillet.

Pour une meilleure gestion des sites, **les jours d'ouverture et de fermeture des déchèteries évoluent :**

🕒 **Garidech** : Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Fermeture le lundi

🕒 **Verfeil** : Ouverture le lundi, mercredi et du vendredi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Fermeture le mardi et le jeudi.

Bibliothèque :

Pour information, la bibliothèque connaîtra **à partir du mardi 13 septembre**, deux matinées supplémentaires d'ouverture.

Les horaires :

Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Samedi de 9h45 à 12h15.

Restriction de consommation d'eau :

Restrictions de l'usage de l'eau à partir du réseau d'eau potable
en zone ALERTE RENFORCÉE ET CRISE

Par arrêté préfectoral, la Haute Garonne est concernée par la restriction de prélèvement d'eau. Cet arrêté est en vigueur depuis début août et **jusqu'au 31 août**.

Les principales mesures (en date de l'édition) :

- Interdiction de lavage des véhicules hors des stations professionnelles.
- Interdiction de l'arrosage des pelouses et espaces verts entre 8h et 20h.
- L'arrosage des pelouses et espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, terrains de sport est interdit.
- Interdiction de remplissage des piscines, la mise à niveau est tolérée entre 20h et 8h
- Interdiction du remplissage des plans d'eau de loisirs à usage personnel.

Vous pouvez vous reporter sur le site de la préfecture pour plus de renseignements :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actualites>

A tout instant, il peut faire l'objet d'éventuelles levées ou renforcement selon l'évolution des conditions hydroclimatiques.



Informations associatives :



Gragnarock :

7^{ème} édition du Festival Gragnarock

le samedi **3 septembre** dès **17h30** au **Théâtre de verdure**

En ouverture Rock Jeune Public : LES ZELECTRONS FRITS

Village restauration sur place - Entré 5€ adultes et 2€ enfants

AGGV :

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 pourront se faire le jour du forum ou bien le samedi 10 septembre au matin à la salle rue Malcousinat.

Art Danses :

La saison 2022-23, post Covid approche. Il est temps de reprendre nos activités dont nous avons été privées la saison dernière...

Comme les saisons passées, Art' Danses vous propose des cours en semaine, des cours supplémentaires certains week-ends et des soirées mensuelles le samedi soir pour pratiquer en toute convivialité.

Les cours en semaine débuteront début septembre :

- le Mardi soir (hors vacances scolaires) au foyer rural (près de l'Église) : Salsa par groupe de niveaux (de débutant à confirmer)
- le Vendredi soir (hors vacances scolaires), salle « Malcousinat » :
Rock par groupe de niveaux (de débutant à confirmer)

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous lors du Forum des associations, le 3 Septembre à partir de 10h00.

N'hésitez pas à vous adresser aux membres du bureau d'Art Danses ou à vous rendre sur place lors des premiers cours (premier cours d'essai gratuit), nous serons ravis de vous renseigner !

Alors n'attendez plus, sautez le pas (de danse !) et rejoignez-nous.

Contacts : Jean-François CECCALDI tel : 06 63 38 54 05 Vincent TRAN tel : 06 88 17 36 37

